

PHOTOSOL DEVELOPPEMENT

**40/42 rue la Boétie
75008 PARIS**

Affaire suivie par :

Apolline AUDRAIN

apolline.audrain@photosol.fr

06 80 18 02 12

Mairie de Arnay-le-Duc

Place Bonaventure des

Périers

21230 Arnay-le-Duc

Paris, le 19/12/2024

Objet : Projet de parc agrivoltaïque de Arnay-le-Duc sur la commune de Arnay-le-Duc – demande d'autorisation de permis de construire

Pièces-jointes : récépissé de dépôt de demande de permis de construire vierge

Monsieur le Maire,

Je soussigné Thomas AUBAGNAC, représentant dûment habilité à l'effet des présentes de la société Photosol Développement domiciliée à Paris, ai l'honneur de solliciter l'autorisation de permis de construire de notre projet de parc agrivoltaïque de Arnay-le-Duc, à l'ouest de la commune de Arnay-le-Duc sur un terrain agricole.

Le dossier de demande d'autorisation de permis de construire que vous avez reçu comprend les pièces suivantes, en trois exemplaires papiers et deux exemplaires numériques :

- Pièce 1 : Dossier architectural – comprenant un CERFA n°13409*14 dûment rempli ;
- Pièce 2A : Étude d'impacts sur l'Environnement
- Pièce 2B : Résumé non Technique (RNT) de l'Étude d'Impacts sur l'Environnement
- Annexe : Volet Naturel de l'Environnement

Ce carton contient également le récépissé de dépôt vierge et une clef USB supplémentaire contenant ces dossiers en version numérique, pour conserver en mairie.

Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner le récépissé de dépôt dûment rempli par vos soins dès réception des dossiers, et de transmettre deux dossiers en DDT dès que possible.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente demande, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Thomas AUBAGNAC

Directeur Général Adjoint de Photosol Développement

